

Protocole d'accord : sonde expérimentale sur le réseau du ResEl

I) Acteurs

L'accord implique deux parties :

- Le ResEl : l'association qui gère le réseau des élèves de Télécom Bretagne ;
- Une équipe de recherche de Télécom Bretagne : Sandrine Vaton (enseignant-chercheur), Matthieu Arzel (enseignant-chercheur) et Tristan Groléat (doctorant).

II) Objectifs

L'objectif est de placer une sonde expérimentale passive en dérivation sur l'interconnexion entre le ResEl et Internet. Cette sonde sera utilisée pour tester la viabilité d'algorithmes d'analyse de trafic (par exemple pour la détection d'attaques) sur un réseau réel. La vie privée des utilisateurs du ResEl sera respectée : aucune information personnelle sur un utilisateur ne sera diffusée.

La sonde permettra de faire avancer la recherche sur l'analyse de trafic à Télécom Bretagne en testant les algorithmes sur un réseau résidentiel. Les générateurs de trafic sont très coûteux et génèrent un trafic peu réaliste, et il est très difficile d'obtenir de vraies traces des opérateurs.

L'objectif n'est en aucun cas de surveiller les utilisateurs du ResEl.

III) Mise en place

Une machine contenant une interface réseau et un dispositif de capture de trafic avec une interface 1Gb/s Ethernet sera fournie par l'équipe de recherche. Elle sera placée dans le local du ResEl où se trouve l'interconnexion avec Internet. Elle sera connectée au lien vers Internet en dérivation de manière à recevoir tout le trafic entrant et sortant du ResEl. La sonde sera passive : elle pourra observer le trafic mais pas le modifier.

L'interface réseau de la machine sera connectée au ResEl, et configurée de manière à pouvoir accéder à la machine par SSH depuis l'extérieur. La machine sera administrée par l'équipe de recherche.

L'équipe du ResEl aura un compte administrateur sur la machine à des fins consultatives.

L'équipe du ResEl pourra débrancher la machine à tout moment en cas de nécessité technique telle qu'un problème sur le réseau, elle en notifie alors l'équipe de recherche.

IV) Respect de la vie privée

Comme les données captées par la sonde sont sensibles, des engagements protègent la vie privée des utilisateurs :

- La sonde et les données recueillies ne seront accessibles qu'à l'équipe de recherche, qui devra les utiliser uniquement pour la recherche.
- L'analyse des données reçues par la sonde se fera de manière globale sur le flux de paquets. Aucune analyse ne sera faite dans le but de connaître le comportement d'un utilisateur précis.
- Les seuls résultats obtenus grâce à la sonde qui pourront être publiés (dans des conférences, journaux scientifiques...) seront des statistiques globales (par exemple le nombre d'attaques détectées pendant une heure, le pourcentage de flux du protocole FTP dans le trafic, le débit moyen...). Ils devront être notifiés à l'équipe d'administration du ResEl. La publication de tout autre type de résultats devra être préalablement acceptée par l'équipe d'administration du ResEl.
- Aucune donnée recueillie par la sonde ne pourra être publiée si elle permet, par quelque

méthode que ce soit, d'obtenir des informations personnelles sur un utilisateur du réseau.

V) Durée de validité de l'accord

- Cet accord, en application à dater de sa signature, est valable un an. Il est reconduit tacitement chaque année, sauf si l'une des parties l'interrompt avant la date anniversaire de la signature.
- Cet accord peut être interrompu à tout moment par une des parties, auquel cas la sonde sera immédiatement débranchée et restituée à l'équipe de recherche.
- Les personnes sus-citées et l'association ResEI (par son président) engagent leur responsabilité dans cet accord et en sont donc signataires.
- Toute modification de l'équipe de recherche devra être notifiée à l'équipe du ResEI et les personnes intégrant l'équipe devront signer cet accord.